

ANNEXE 2

Tableau des délégations et autorisations en cours de validité à la date du présent document et projets de délégations et autorisations soumises au vote de l'assemblée générale mixte du 19 mai 2025

Émissions avec maintien du droit préférentiel de souscription

Titres concernés	N° de résolution Date de l'Assemblée générale	Durée de la délégation et date d'expiration	Plafond	Utilisation
Augmentation de capital	15 ^{ème} – 21/05/2024	26 mois (20/07/2026)	Montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises : 2,5 M€ Montant nominal maximum des titres de créance susceptibles d'être émis : 50 M€	Non utilisée (1)

Émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription

Titres concernés	N° de résolution Date de l'Assemblée générale	Durée de la délégation et date d'expiration	Plafond	Utilisation
Augmentation de capital par offre au public et/ou en rémunération de titres dans la cadre d'une offre publique d'échange (2) (7)	16 ^{ème} – 21/05/2024	26 mois (20/07/2026)	Montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises : 2 M€ ou 1 M€ (6) (5) Montant nominal des titres de créance susceptibles d'être émis : 50 M€ (4)	Non utilisée (1)
Augmentation de capital par placement privé (7)	17 ^{ème} – 21/05/2024	26 mois (20/07/2026)	Montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises : 1 M€ (3) (6) Montant nominal des titres de créance susceptibles d'être émis : 50 M€ (4)	Non utilisée (1)

Émissions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

Titres concernés	N° de résolution Date de l'Assemblée générale	Durée de l'autorisation et date d'expiration	Montant nominal maximum d'augmentation de capital	Utilisation
Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un PEE	19 ^{ème} – 21/05/2024	26 mois (20/07/2026)	1 % du capital au jour de la réalisation de l'augmentation de capital (6)	Non utilisée (1)

Assemblée Générale du 19 mai 2025

Autres émissions

Titres concernés	N° de résolution Date de l'Assemblée générale	Durée de la délégation et date d'expiration	Plafond	Utilisation
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	18 ^{ème} – 15/05/2023	26 mois (14/07/2025)	Montant nominal : 40 M€	Non utilisée (1)
	Projet 15 ^{ème} – 19/05/2025	26 mois (18/07/2027)	Montant nominal : 40 M€	
Rémunération d'apports en nature consentis à la Société	19 ^{ème} – 15/05/2023	26 mois (14/07/2025)	Montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises : 10 % au jour de l'assemblée	Non utilisée (1)
	Projet 16 ^{ème} – 19/05/2025	26 mois (18/07/2027)	Montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises : 10 % au jour de l'assemblée	
Attribution gratuite d'actions	19 ^{ème} – 16/05/2022	38 mois (15/07/2025)	10 % du capital à la date de l'attribution par le Directoire	Non utilisée (1)
	Projet 17 ^{ème} – 19/05/2025	38 mois (14/07/2028)	10 % du capital à la date de l'attribution par le Directoire	

Programme de rachat d'actions

Titres concernés	N° de résolution Date de l'Assemblée générale	Durée de l'autorisation et date d'expiration	Caractéristiques
Rachat d'actions	13 ^{ème} – 21/05/2024	18 mois (20/11/2025)	Début du programme : 21/05/2024 (Prix d'achat maximum : 10 € ; Montant maximum global : 20,4 M€)
	Projet 13 ^{ème} – 19/05/2025	18 mois (18/11/2026)	Début du programme : 21/05/2024 (Prix d'achat maximum : 10 € ; Montant maximum global : 20,4 M€)
Annulation d'actions	14 ^{ème} – 21/05/2024	18 mois (20/11/2025)	10 % du capital social au jour de la décision d'annulation par période de 24 mois
	Projet 14 ^{ème} – 19/05/2025	18 mois (18/11/2026)	10 % du capital social au jour de la décision d'annulation par période de 24 mois

(1) Pas d'utilisation depuis la date de la dernière autorisation et/ou délégation, la mise en place d'un plan ayant été reportée.

(2) Un droit de priorité obligatoire d'une durée de 5 jours de bourse est prévu au profit des actionnaires. Cette délégation pourrait être utilisée à l'effet de procéder à l'émission d'actions de la Société ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en rémunération de titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société sur des titres d'une autre société cotée.

(3) 1,0 M€ en cas d'offre publique d'échange sans délai de priorité. Plafond commun aux deux délégations d'augmentation de capital avec suppression du DPS par émission d'actions.

(4) Plafond commun aux deux délégations d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription.

(5) 1,0 M€ en cas d'offre publique d'échange sans délai de priorité. Plafond commun aux deux délégations d'augmentation de capital avec suppression du DPS par émission d'actions.

(6) S'impute sur le plafond global fixé à la 20^{ème} résolution de l'assemblée générale du 21 mai 2024.

(7) Suspendue en période d'offre publique initiée par un tiers.